Bulletin
Vaccination
Santé publique France

Date de publication : 20 novembre 2026

ÉDITION RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Vaccination des femmes enceintes, des seniors et des adultes à risque. Données 2025

SOMMAIRE

Points clés en région Île-de-France 1
Infographie 3
Couvertures vaccinales de la femme enceinte 4
Couvertures vaccinales des seniors et des personnes à risque 9
Couvertures vaccinales des résidents et des professionnels en établissements médico-sociaux (ESMS) 15
Adhésion à la vaccination 19
Prévention 19
Information et promotion de la vaccination 20
Sources de données 23
Bibliographie 24

Points clés en région Île-de-France

● **Chez la femme enceinte,** quatre vaccinations sont recommandées : les vaccinations contre la coqueluche, la grippe, la Covid-19 et le virus respiratoire syncytial (VRS). Ces vaccinations permettent de protéger la femme enceinte ainsi que le nouveau-né dans l'attente de ses premières vaccinations, lorsqu'il est le plus vulnérable aux infections. La vaccination contre rougeole, oreillons et rubéole (vaccin vivant atténué) est déconseillée pendant la grossesse et doit être menée avant.

En 2025, près de 65 % des femmes ayant accouché dans la région ont été vaccinées contre la coqueluche. Cette couverture vaccinale est en forte hausse depuis 2023 (+29 points).

Lors de la campagne d'immunisation contre les infections à VRS en 2025-2026, 49 % des femmes enceintes éligibles ont été vaccinées contre le VRS en Île-de-France. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport à la campagne 2024-2025 (+21 points), lorsque cette vaccination a été mise en œuvre. Si la mère n'a pas été vaccinée contre le VRS pendant la grossesse, le nourrisson peut être protégé dès la naissance par l'injection d'anticorps monoclonaux.

● **Chez les personnes âgées de 65 ans et plus,** les vaccinations contre les pneumocoques et le zona sont recommandées à tous depuis 2025, en plus des vaccinations contre la grippe saisonnière, la Covid-19 et les rappels contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP). La vaccination contre les infections à VRS est également recommandée à partir de 75 ans, et pour les personnes entre 65 et 74 ans présentant des pathologies respiratoires ou cardiaques chroniques. Ces vaccinations s'inscrivent dans la stratégie de protection des plus âgés contre les infections respiratoires responsables de nombreuses hospitalisations et complications comme les événements cardiovasculaires, le déclin cognitif et la perte d'autonomie.

Dans la région, **la couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes de 65 ans et plus a augmenté de près de 3 points,** et ce pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19, avec 56 % des personnes vaccinées lors de la saison 2025-2026. Pour autant, elle reste encore inférieure à l'objectif cible de 75 % fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En Île-de-France, **24% des personnes âgées de 65 ans et plus à risque élevé d'infections à pneumocoque étaient correctement vaccinées** contre les infections à pneumocoque en 2025. Et, **seulement 9% des personnes âgées de 65 ans et plus ont été vaccinées contre le zona** en 2025.

Pour améliorer ces couvertures vaccinales, il est nécessaire de rappeler aux patients et aux soignants que les vaccinations contre les pneumocoques et le zona sont désormais recommandées pour tous à partir de 65 ans, comme celles contre la grippe et la Covid-19, en insistant sur l'impact direct des vaccins contre les maladies ciblées, mais aussi sur leurs bénéfices indirects liés à l'absence d'infection. Le bilan prévention (entre 60 et 65 ans) et la consultation gratuite à 65 ans constituent des opportunités privilégiées pour promouvoir ces vaccinations.

● **Chez les résidents et professionnels exerçant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad),** les vaccinations contre la grippe et la Covid-19 sont recommandées en complément des gestes barrières afin de protéger les personnes les plus fragiles.

Chez les résidents en Ehpad, la couverture vaccinale contre la grippe était élevée, 85 % d'entre eux étant vaccinés lors de la saison 2025-2026, et supérieure au seuil de 75 % recommandé par l'OMS. La couverture vaccinale contre la Covid-19 était en revanche inférieure, estimée à 65 %.

Chez les professionnels exerçant en Ehpad, la couverture vaccinale contre la grippe demeurait insuffisante avec seulement 27 % de vaccinés malgré les recommandations et une légère tendance à la hausse lors de la saison 2025-2026.

● **L'adhésion à la vaccination** se maintenait à un niveau élevé dans la région, notamment chez les séniors avec **85 % des 65 à 79 ans se déclarant favorables à la vaccination en général**.

Infographie

Vaccination des femmes enceintes, des seniors et des adultes à risque
en Île-de-France - Données 2025

Santé publique France

POINTS CLÉS

Femmes enceintes

La vaccination : un double bouclier pour la mère et l'enfant
Quatre vaccinations sont recommandées pendant la grossesse : contre la coqueluche et le virus respiratoire syncytial (VRS) responsables de la bronchiolite, la grippe et la Covid-19.
Elles contribuent à protéger la femme enceinte et son bébé dès ses premiers jours de vie.

Coqueluche
2025 : **65%**
femmes ayant accouché en 2025 ont été vaccinées pendant leur grossesse

Infections à virus respiratoires syncytial (VRS)
2025-26 : **49%**
femmes enceintes éligibles pendant la campagne 2025-26 d'immunisation contre le VRS ont été vaccinées

Si la mère n'a pas été vaccinée, le nourrisson peut être protégé dès la naissance par l'injection d'anticorps monoclonaux.

Séniors et personnes à risques

À partir de 65 ans et pour les personnes à risque, la vaccination permet de prévenir les infections et leurs complications.
Les vaccins contre la grippe, la Covid-19, les infections à pneumocoques, le zona et le VRS sont recommandés. Un rappel DTP (diphtérie, tétanos et poliomyélite) est également recommandé tous les 10 ans à partir de 65 ans

En 2024, **85%** des 65-79 ans se déclarent favorables à la vaccination en général

Grippe
2025-26 : **56%**
personnes de 65 ans et plus ont été vaccinées

Infections à pneumocoques
2025 : **24%**
personnes 65 ans et plus à risque de formes sévères sont à jour de leur vaccination

Zona
2025 : **9%**
personnes de 65 ans et plus sont à jour de cette vaccination

Résidents et professionnels en établissements médico-sociaux

En établissement médico-social, la vaccination est un levier essentiel de protection.
En complément des gestes barrières, les vaccinations contre la grippe et la Covid-19 des résidents et des professionnels contribuent à limiter la circulation des virus et à protéger les plus fragiles.

Grippe
2025-26 : **85%**
résidents en Ehpad ont été vaccinés

Covid-19
2025-26 : **65%**
résidents en Ehpad ont été vaccinés

Grippe
2025-26 : **27%**
professionnels exerçant en Ehpad ont été vaccinés

Couvertures vaccinales de la femme enceinte

Coqueluche chez la femme enceinte

Depuis 2022, la vaccination contre la coqueluche est recommandée chez la femme enceinte à partir du 2e trimestre de grossesse entre les 20e et 36e semaines d'aménorrhée. La vaccination contre la coqueluche doit être effectuée à chaque grossesse afin que le taux d'anticorps maternels soit suffisamment élevé pour permettre un passage transplacentaire optimal vers le fœtus avant sa naissance. Le nouveau-né sera alors protégé dès sa naissance en attendant de pouvoir recevoir la première dose de sa propre vaccination à 8 semaines.

Chez les femmes ayant accouché en 2025 en Île-de-France, la couverture vaccinale était estimée à 64,9 %, contre 55,7 % pour celles ayant accouché en 2024 et 35,8 % en 2023, soit un gain de couverture de 29,1 points en deux ans (Tableau 1). Cette hausse s'est particulièrement accélérée au cours de l'année 2024, avec un gain moyen de près de 20 points par département. En 2025, la couverture vaccinale a poursuivi sa progression dans l'ensemble des départements, bien que de manière moins marquée qu'en 2024 (Figure 1). L'augmentation observée durant l'année 2024 pourrait s'expliquer par l'appropriation progressive des recommandations vaccinales par les professionnels de santé et, en partie, par les propositions de vaccination et communications qui ont été faites dans le contexte de l'épidémie de coqueluche survenue en 2024.

La couverture vaccinale demeurait inférieure en ÎdF à celle observée au niveau national (72,6 % en France métropolitaine (Hexagone + Corse) et variait selon les départements, avec des taux supérieurs à 75 % à Paris et dans les Hauts-de-Seine. À l'inverse, quatre départements présentaient des niveaux inférieurs à la moyenne régionale, les plus faibles étant observés en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise (Figure 1). Néanmoins, la forte progression de cette couverture vaccinale depuis 2023 a été observée dans tous les départements.

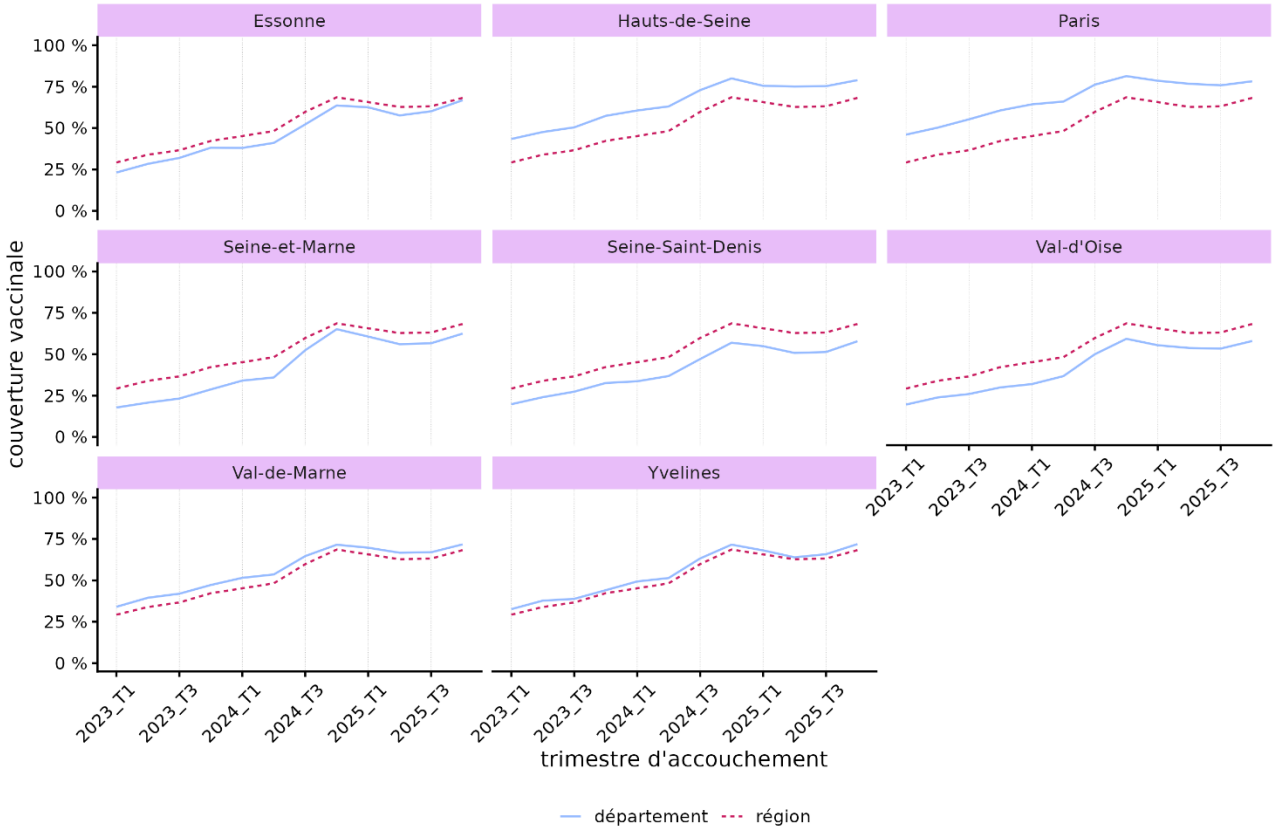
Tableau 1. Couvertures vaccinales (%) contre la coqueluche chez les femmes enceintes ayant accouché en 2023, 2024 et 2025, région Île-de-France, France

Zone géographique	Coqueluche une dose pendant la grossesse			
	Accouchement en 2023 (%)	Accouchement en 2024 (%)	Accouchement en 2025 (%)	Différence 2025-2023 (points)
75 - Paris	54,0	72,7	77,3	+ 23,3
77 - Seine-et-Marne	22,4	46,4	58,9	+ 36,5
78 - Yvelines	38,3	58,7	67,4	+ 29,0
91 - Essonne	30,0	48,6	61,7	+ 31,7
92 - Hauts-de-Seine	50,2	69,6	76,2	+ 26,0
93 - Seine-Saint-Denis	26,2	43,5	53,7	+ 27,4
94 - Val-de-Marne	40,9	60,4	68,8	+ 27,8
95 - Val-d'Oise	24,6	44,3	55,1	+ 30,6
Île-de-France	**35,8**	**55,7**	**64,9**	**+ 29,1**
France métropolitaine	***44,6***	***63,6***	***72,6***	***+ 28,0***
France entière*	***43,4***	***62,3***	***71,3***	***+ 27,9***

*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale

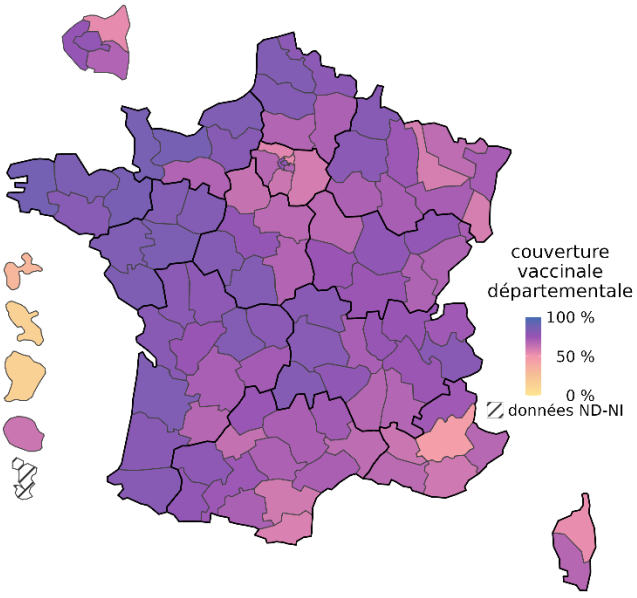
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Figure 1. Évolution des couvertures vaccinales (%) contre la coqueluche chez la femme enceinte par trimestre d'accouchement, par département, région Île-de-France, France, janvier 2023 à décembre 2025



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Figure 2. Couvertures vaccinales (%) départementales contre la coqueluche chez la femme enceinte, France, 2025



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Prévention des infections à VRS chez les nourrissons

Les infections à virus respiratoire syncytial (VRS) constituent chaque année un enjeu important de santé publique, en particulier chez les nourrissons, pour lesquels elles représentent la première cause d'hospitalisation pour infection respiratoire aiguë. Depuis 2023, la stratégie nationale de prévention repose sur une approche combinée consistant soit à l'immunisation des nourrissons par anticorps monoclonaux soit à la vaccination des femmes enceintes mise en œuvre depuis septembre 2024, en complément des gestes barrières. La vaccination de la femme enceinte contre le VRS et l'immunisation par anticorps monoclonal chez le nourrisson s'effectuent en amont du début de la période épidémique et jusqu'à la fin de cette période.

Le choix entre ces deux options est laissé aux parents :

- *La vaccination de la femme enceinte entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée (8e mois de grossesse) pendant la campagne d'immunisation en vue de protéger l'enfant à naître avec une immunisation passive du nourrisson par passage transplacentaire d'anticorps synthétisés par la mère. Cette vaccination est réalisée avec le vaccin Abrysvo®.*
- *L'injection d'anticorps monoclonaux (Beyfortus® ou Enflonsia®) au nouveau-né pendant la campagne d'immunisation ou au nourrisson né avant la campagne et exposé à la première saison de circulation du VRS. L'immunisation par Beyfortus® est également recommandée chez les nourrissons de moins de 24 mois exposés à leur deuxième saison de circulation du VRS et qui demeurent vulnérables à une infection sévère due au VRS*

En cas de nouvelle grossesse chez une femme préalablement vaccinée contre les infections à VRS au cours d'une grossesse antérieure, il est recommandé de privilégier l'administration d'anticorps monoclonaux chez le nouveau-né dès la naissance ou le nourrisson.

Cette année, la campagne en France métropolitaine a débuté le 14 septembre 2026 et se terminera le 28 février 2027.

Vaccination contre le VRS chez la femme enceinte

Depuis septembre 2024, la vaccination contre le VRS chez la femme enceinte est possible chez les femmes éligibles pendant les campagnes d'immunisation contre les infections à VRS. En France, ces campagnes ont eu lieu respectivement entre septembre 2024 et janvier 2025, et entre septembre 2025 et février 2026.

En Île-de-France, chez les femmes enceintes pendant la campagne 2025-2026 et éligibles à la vaccination contre les infections à VRS, la couverture vaccinale était estimée à 49,1 %, contre 28,2 % pour celles ayant accouché lors de la saison 2024-2025, soit un gain de couverture de 20,9 points. Cette couverture était inférieure à celle observée au niveau national (54,1 %). Au niveau territorial, les couvertures étaient comprises entre 37,1 % en Seine-Saint-Denis et 64,4 % à Paris (Tableau 2). Tout comme pour la vaccination contre la coqueluche chez la femme enceinte, les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise présentaient des niveaux de couverture vaccinale plus faibles que le reste de la région.

D'une manière générale, la couverture vaccinale était plus élevée chez les femmes qui avaient accouché en décembre et janvier, période à risque de bronchiolite (données non présentées).

L'interprétation de la couverture vaccinale contre le VRS doit tenir compte de la proposition alternative de l'immunisation passive par anticorps monoclonaux de l'enfant à la naissance, qui confère une protection au moins équivalente contre la bronchiolite. Les données disponibles laissaient penser que la grande majorité des nourrissons nés pendant la période à risque de bronchiolite ont reçu une immunisation, qu'elle soit active ou passive. Selon une étude menée par EPI-PHARE [1] 72,9% des enfants nés entre septembre et décembre 2024, en France, avaient été immunisés avec le nirsévimab (Beyfortus®) et 27,1% des femmes ayant accouché durant cette même période avaient été vaccinées. Cette dernière estimation était cohérente avec les estimations de Santé publique France (25,9% des femmes ayant accouché entre octobre et décembre 2024 avaient été vaccinées en France). Santé publique France prévoit de publier une estimation de la couverture du nirsévimab chez les nourrissons avant la fin de l'année 2026.

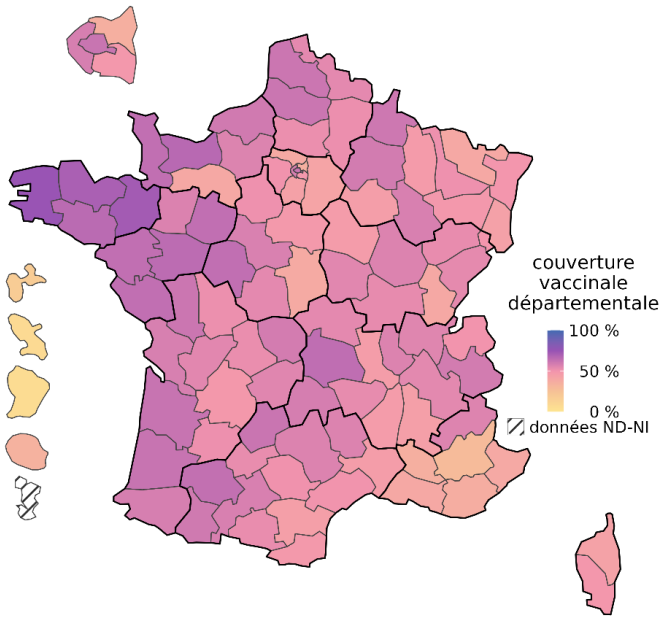
Tableau 2. Couvertures vaccinales (%) contre le VRS chez les femmes enceintes et éligibles à la vaccination pendant les campagnes d'immunisation 2024-2025 et 2025-2026, région Île-de-France, France

Zone géographique	VRS une dose pendant la grossesse		
	Campagne 2024-2025 (%)	Campagne 2025-2026 (%)	Différence entre les deux campagnes (points)
75 - Paris	48,0	64,4	+ 16,5
77 - Seine-et-Marne	18,7	42,7	+ 24,1
78 - Yvelines	30,4	52,2	+ 21,8
91 - Essonne	20,8	44,2	+ 23,4
92 - Hauts-de-Seine	37,8	60,3	+ 22,5
93 - Seine-Saint-Denis	19,6	37,1	+ 17,5
94 - Val-de-Marne	27,6	50,3	+ 22,7
95 - Val-d'Oise	21,3	40,3	+ 19,0
Île-de-France	**28,2**	**49,1**	**+ 20,9**
France métropolitaine	***33,8***	***54,1***	***+ 20,3***
France entière*	***32,9***	***53,0***	***+ 20,1***

*Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire et surestiment très vraisemblablement la couverture vaccinale

Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/03/2026

Figure 3. Couvertures vaccinales (%) départementales contre le VRS chez la femme enceinte, campagne d'immunisation 2025-2026, France



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/03/2026

Vaccination grippe et Covid-19 chez la femme enceinte

La vaccination contre la grippe est recommandée quel que soit le trimestre de grossesse, tandis que celle contre la Covid-19 est préconisée dès le premier trimestre.

Pour la saison 2024-2025, en France, la couverture vaccinale contre la grippe chez la femme enceinte était estimée à 21,8 %. En Île-de-France, cette couverture s'établissait à un niveau comparable au niveau national, à 21,2 %. Ces estimations réalisées à partir des données de remboursements de l'Assurance Maladie présentent des limites, car les vaccins non remboursés (délivrés en hôpital, maternité ou cadre professionnel) ne sont pas enregistrés dans les bases de données de l'Assurance Maladie, ce qui entraîne une sous-estimation de ces couvertures vaccinales. Par exemple, en France, la couverture vaccinale contre la grippe des femmes ayant accouché en mars 2021 était de 15,4 % à partir des données de l'Assurance Maladie, contre 30,4% dans l'Enquête Nationale Périnatale pour la même population [2].

Pour la Covid-19, la couverture vaccinale chez la femme enceinte était estimée à 6,2 % en France pour la saison 2024-2025. Cette couverture vaccinale elle aussi était probablement sous-estimée car les personnes vaccinées contre la Covid-19 sont identifiées via les actes de vaccination. Or, ces actes ne sont pas toujours enregistrés dans la base des remboursements, notamment lorsque les vaccinations sont réalisées dans des établissements sanitaires ou par certains professionnels vaccinateurs, ce qui entraine une sous-estimation. Il n'est cependant pas possible d'évaluer l'ampleur de la sous-estimation, ainsi les données régionales ne sont donc pas communiquées.

Ces estimations sont inférieures aux couvertures vaccinales réelles. Elles ne seront pas publiées sur Odissé.

En comparant ces couvertures vaccinales avec celles contre la coqueluche ou le VRS chez la femme enceinte qui atteignaient des niveaux élevés et en hausse, l'hypothèse de problèmes d'accessibilité ou de refus global de la vaccination en cours de grossesse peuvent être écartés. Par ailleurs, malgré le risque de sous-estimation, ces couvertures vaccinales suggéraient que la vaccination antigrippale nécessitait toujours davantage de promotion auprès des femmes enceintes, et que la recommandation vaccinale contre la Covid-19 au cours de la grossesse n'était pas partout comprise et acceptée par les professionnels et la population ciblée. Il conviendrait de poursuivre et de renforcer la promotion de ces vaccinations auprès des femmes enceintes et des professionnels de santé qui les accompagnent. Des études épidémiologiques en cours ou prévues permettront d'estimer avec plus de fiabilité les couvertures chez les femmes enceintes, d'évaluer l'ampleur de la sous-estimation actuelle des estimations issues des données de l'Assurance Maladie, et d'investiguer les attitudes liées à la sous-vaccination.

Couvertures vaccinales des seniors et des personnes à risque

Grippe

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée chaque année aux personnes à risque de grippe sévère : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 6 mois et atteintes de comorbidités ayant un risque élevé de forme grave de la maladie, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les résidents en établissement de soins de suite ou en établissement médico-social quel que soit leur âge, ainsi que les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables aux formes graves de l'infection, y compris les professionnels de santé.

En Île-de-France, parmi l'ensemble des personnes ciblées par la vaccination contre la grippe, la couverture vaccinale était estimée à 46,9 % lors de la saison 2025-2026, un taux inférieur au niveau national (49,6 %). La couverture vaccinale du vaccin contre la grippe restait très insuffisante en Île-de-France comme en France avec un niveau inférieur à l'objectif de 75 % pour les personnes à risque de forme sévère.

Chez les personnes de 65 ans et plus, pour la saison 2025-2026, la couverture vaccinale contre la grippe était estimée à 55,9 %. Après une diminution progressive de cette couverture depuis la pandémie de Covid-19, une nouvelle tendance à la hausse était observée avec une augmentation de de 3 points par rapport à la saison 2024-2025, et 3,2 points par rapport à 2023-2024 (Tableau 3). La couverture vaccinale restait plus élevée chez les 75 ans et plus (62,7 % contre 49,2 % chez les 65-74 ans), néanmoins, elle a progressé de 4,1 points chez les 65-74 ans par rapport à la saison 2023-2024 (contre + 1,7 point chez les 75 ans et plus). Parmi les personnes de 65 ans et plus vaccinées, 37,4 % l'ont été avec un vaccin préférentiellement recommandé pour les personnes de 65 ans et plus (Efluelda® ou Fluad®, versus un vaccin à dose standard) contre 28,8% au niveau national. Cette proportion variait de 28,2% en Seine-et-Marne à 42,8% dans l'Essonne.

Chez les personnes à risque âgées de moins de 65 ans, la couverture vaccinale contre la grippe pour la saison 2025-2026 était estimée à 26,8%. Elle était également en hausse pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19 (+4,4% par rapport à la saison 2023-2024), avec néanmoins un niveau toujours inférieur à celui des estimations des saisons avant cette pandémie.

La couverture vaccinale contre la grippe chez les Franciliens âgées de 65 ans et plus a varié de 46,4 % en Seine-Saint-Denis à 59,0 % dans les Yvelines. Les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et des Yvelines présentaient les meilleures progressions, avec respectivement +5 points, +3,8 points et +3,4 points par rapport à la saison 2023-2024, tandis que les cinq départements restants affichaient des hausses variant de 2,0 à 2,9 points (tableau 3).

Tableau 3. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les personnes à risque de moins de 65 ans et chez les personnes âgées de 65 ans et plus, saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, région Île-de-France, France, données au 28 février 2026

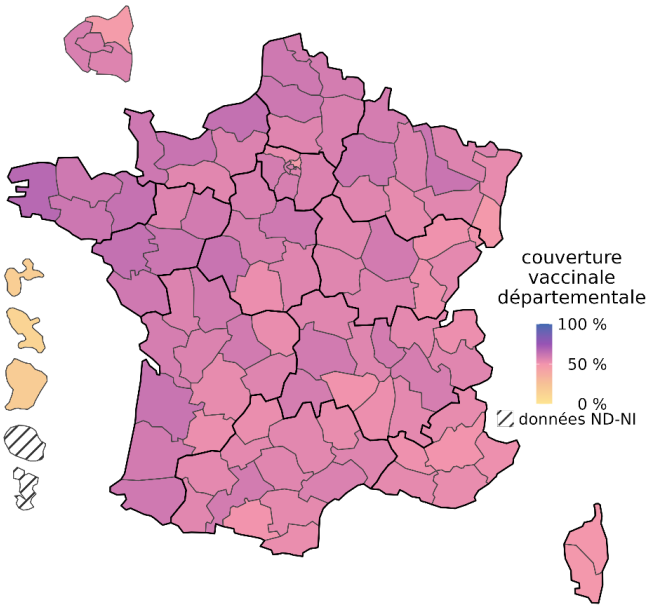
Zone géographique	Grippe - moins de 65 ans à risque				Grippe - 65 ans et plus			
	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2025-26 (%)	Différence 2023-24 / 2025-26 (points)	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2025-26 (%)	Différence 2023-24 / 2025-26 (points)
75 - Paris	24,4	26,3	30,9	+ 6,5	51,9	53,4	56,9	+ 5,0
77 - Seine-et-Marne	22,7	22,4	26,3	+ 3,6	54,8	54,2	56,9	+ 2,1
78 - Yvelines	23,3	23,9	28,2	+ 4,8	55,7	55,9	59,0	+ 3,4
91 - Essonne	22,7	23,0	26,5	+ 3,8	55,9	55,5	58,3	+ 2,4
92 - Hauts-de-Seine	23,7	24,6	29,0	+ 5,3	54,0	54,4	57,8	+ 3,8
93 - Seine-Saint-Denis	19,5	19,5	22,5	+ 3,0	44,4	43,8	46,4	+ 2,0
94 - Val-de-Marne	23,0	23,5	27,5	+ 4,5	53,5	53,6	56,4	+ 2,9
95 - Val-d'Oise	20,2	20,1	23,4	+ 3,2	51,0	50,8	53,4	+ 2,4
Île-de-France	**22,4**	**22,9**	**26,8**	**+ 4,4**	**52,7**	**52,9**	**55,9**	**+ 3,2**
France métropolitaine	***25,7***	***25,6***	***29,2***	***+ 3,5***	***54,5***	***54,2***	***57,3***	***+ 2,8***
France entière*	***25,4***	***25,3***	***28,9***	***+ 3,5***	***54,0***	***53,7***	***56,7***	***+ 2,7***

* Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge. ** Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire.

*** À la Réunion la période de la campagne de vaccination contre la grippe est différente de celle des autres départements, la couverture vaccinale est donc calculée à un autre moment et n'est pas présentées ici.

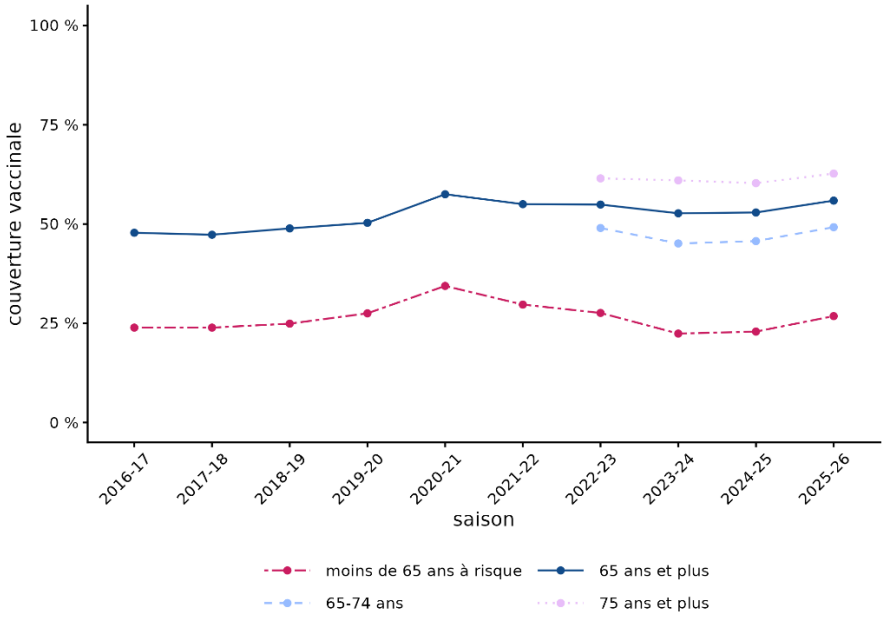
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026.

Figure 4. Couvertures vaccinales (%) départementales contre la grippe chez les 65 ans et plus, France, saison 2025-2026



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026

Figure 5. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les personnes à risque âgées de moins de 65 ans et chez les personnes âgées de 65 ans et plus, et chez les 65-74 ans et 75 ans et plus, région Île-de-France, saisons 2016-2017 à 2025-2026



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026

Covid-19

La vaccination contre la Covid-19 cible toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 6 mois, atteintes de comorbidités ayant un risque élevé de forme grave de la maladie, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les résidents en Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et USLD (unité de soins de longue durée), ainsi que les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables aux formes graves de l'infection, y compris les professionnels de santé. Le vaccin disponible est le vaccin Comirnaty®, vaccin à ARN messager (laboratoire Pfizer-BioNTech). Ces personnes sont éligibles à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées et les personnes âgées de 80 ans ou plus. Lors de la dernière campagne de vaccination, le vaccin disponible était le vaccin Comirnaty®, vaccin à ARN messager, adapté au variant LP.8.1 (laboratoire Pfizer-BioNTech).

En France, au 28 février 2026, la couverture vaccinale contre la Covid-19 chez l'ensemble des personnes ciblées par la vaccination était de 14,2 %. Elle était de 16,8 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus, et de 6,5 % chez celles âgées de moins de 65 ans à risque de Covid-19 sévère. Ces couvertures vaccinales étaient inférieures à celles estimées pour la saison 2024-25 (-4,1 points chez l'ensemble des personnes à risque, - 4,9 points chez les 65 ans et plus et - 1,7 point chez les moins de 65 ans à risque).

Ces estimations réalisées à partir des données de l'Assurance Maladie vaccinales sont probablement sous-estimées car les personnes vaccinées contre la Covid-19 sont identifiées via les actes de vaccination. Or, ces actes ne sont pas toujours enregistrés dans la base des remboursements de l'Assurance Maladie, notamment lorsque les vaccinations sont réalisées dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux, ou par certains professionnels vaccinateurs, ce qui entraine une sous-estimation. Il n'est cependant pas possible d'évaluer l'ampleur de la sous-estimation, ainsi les données régionales ne sont donc pas communiquées.

Pneumocoque

Depuis avril 2025, la vaccination contre les infections à pneumocoques est élargie à l'ensemble des adultes à partir de 65 ans. Le schéma vaccinal est désormais d'une seule dose réalisée avec un vaccin polyosidique conjugué à 20 (VPC20, Prevenar 20®) ou 21 (VPC21, Capvaxive®) valences au choix. Dans cette population, le vaccin est remboursé depuis octobre 2025. Par ailleurs, la Haute autorité de santé recommande depuis juillet 2026 d'utiliser le vaccin polyosidique conjugué 21 valent dans cette population [3].

La vaccination était, au préalable, recommandée pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge. Il s'agit des personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ; personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque : maladie du cœur, insuffisance cardiaque ; insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire ; drépanocytose.

Les couvertures vaccinales présentées ont été estimées chez les personnes âgées de 65 ans et plus et à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque au 31 décembre 2025. Conformément aux recommandations ont été considérées comme vaccinées, les personnes ayant reçu au moins 1 dose de VPC20 ou de VPC21 ou pour celles vaccinées antérieurement, au moins 1 dose de VPC13 (Prevenar 13®) depuis moins d'un an ou un VPC13 suivi d'un VPP23 (Pneumovax®) dans les 10 dernières années.

En Île-de-France, la couverture vaccinale contre les infections à pneumocoques chez les personnes âgées de 65 ans et plus et à risque élevé d'infections sévères était estimée à 23,6 % en 2025, un taux inférieur à celui observé au niveau national (Tableau 4, Figure 6). Pour rappel, la couverture vaccinale contre les infections à pneumocoque selon les recommandations antérieures avait été estimée à 17,5 % au 31 décembre 2023.

Au sein de la région, cette couverture vaccinale variait entre 19,3 % en Seine-Saint-Denis et 26,3 % à Paris.

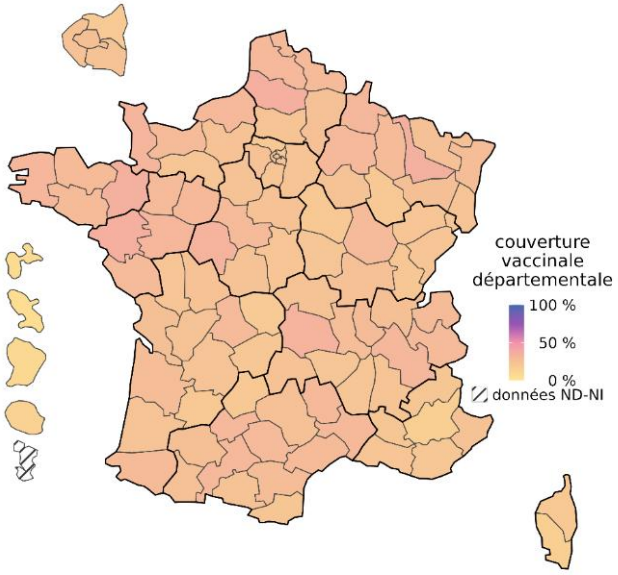
Les vaccins n'étant remboursés à l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans que depuis octobre 2025, la couverture vaccinale dans cette population sera estimée au 31 décembre 2026 et publiée en 2027.

Tableau 4. Couvertures vaccinales (%) contre le pneumocoque au moins une dose chez les personnes de 65 ans et plus à risque, région Île-de-France, données au 31 décembre 2025

Zone géographique	Au moins une dose ** 2023	Vaccinés*** 2025
75 - Paris	20,6	26,3
77 - Seine-et-Marne	15,8	23,5
78 - Yvelines	17,1	24,7
91 - Essonne	15,9	23,0
92 - Hauts-de-Seine	18,4	24,9
93 - Seine-Saint-Denis	16,3	19,3
94 - Val-de-Marne	18,6	24,3
95 - Val-d'Oise	14,5	20,0
Île-de-France	**17,5**	**23,6**
France métropolitaine	**19,1**	***26,6***
France entière*	**18,9**	***26,2***

*Les données issues du SNDS-DCIR pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire.
** au moins 1 dose de VPC13 ; *** au moins 1 dose de VPC20 ou de VPC21, au moins 1 dose de VPC13 depuis moins d'un an ou un VPC13 suivi d'un VPP23 dans les 10 dernières années.
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Figure 6. Couvertures vaccinales (%) départementales contre le pneumocoque chez les 65 ans et plus à risque de formes sévères, France



Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Zona

La vaccination contre le zona est recommandée chez les adultes de 65 ans et plus, ainsi que chez les adultes de 18 ans et plus immunodéprimés. Depuis le 14 décembre 2024, le vaccin est pris en charge par l'Assurance maladie pour ces populations. Le schéma vaccinal comporte deux doses administrées à deux mois d'intervalle.

En 2025, dans la région comme au niveau national, la couverture vaccinale contre le zona était très faible avec seulement 9,3 % des personnes de 65 ans et plus qui auraient reçu au moins une dose en 2025 en Île-de-France. La couverture vaccinale à 2 doses était estimée à 5,3 % dans la région (Tableau 5).

Tableau 5. Couvertures vaccinales (%) contre le zona chez les personnes de 65 ans et plus, en 2025, au moins 1 dose et deux doses, région Île-de-France, données au 31 décembre 2025

Zone géographique	Zona	
	Au moins 1 dose (%)	2 doses (%)
75 - Paris	12,0	6,9
77 - Seine-et-Marne	7,9	4,5
78 - Yvelines	10,6	6,3
91 - Essonne	7,9	4,5
92 - Hauts-de-Seine	10,7	6,1
93 - Seine-Saint-Denis	5,3	2,7
94 - Val-de-Marne	9,0	5,0
95 - Val-d'Oise	8,9	5,2
Île-de-France	**9,3**	**5,3**
France métropolitaine	***9,0***	***5,3***
France entière*	***8,9***	***5,2***

*Les données issues du SNDS-DCIR pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire.
Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2025

Diphtérie-tétanos-poliomyélite

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, un rappel de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche est recommandé tous les dix ans avec un vaccin combiné diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche contenant des doses réduites d'anatoxines diphtériques (dTPolio). Suite à l'arrêt de commercialisation depuis le 1er juillet 2024 du vaccin trivalent Revaxis® (dTPolio), les vaccins tétravalents contenant les antigènes coquelucheux (dTCaPolio) doivent être utilisés en remplacement.

Les rappels à 65 ans, 75 ans et 85 ans restaient insuffisamment réalisés en Île-de-France et la couverture vaccinale du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) diminuait avec l'âge.

En 2024, 40,8 % des Franciliens âgés de 70 ans étaient à jour de leur vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. A 80 et 90 ans, seulement 34,8 % et 25,8 % avaient reçu leur rappel de vaccin DTP.

Couvertures vaccinales des résidents et des professionnels en établissements médico-sociaux (ESMS)

La vaccination annuelle contre la grippe est recommandée aux personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge. De même, la vaccination contre la Covid-19 est aussi recommandée aux résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et unités de soins de longue durée (USLD). Au printemps, une dose supplémentaire de vaccin contre la Covid-19 est recommandée aux personnes âgées de 80 ans et plus, aux résidents d'Ehpad et d'USLD, et aux personnes immunodéprimées quel que soit leur âge.

La vaccination contre la grippe est recommandée chez les professionnels de santé et chez tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère. Elle permet en effet d'éviter que le personnel soignant (médecins, infirmiers, puéricultrices, aides-soignants, etc.) ne transmette la grippe aux patients les plus fragiles.

Dans le cadre de son évaluation de la pertinence d'instaurer une obligation vaccinale antigrippale annuelle aux 65 ans et plus résidant en collectivité et aux professionnels des secteurs sanitaire et médico-social, la Haute autorité de santé recommande la mise en place d'une obligation vaccinale des professionnels de santé et des professionnels des établissements médico-sociaux hébergeant des personnes à risque de forme sévères de grippe [4].

La vaccination contre la Covid-19 est fortement recommandée chaque année, à l'automne, pour les personnes en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

Les estimations de couvertures vaccinales contre la grippe et la Covid-19 chez les résidents et les professionnels exerçant en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) incluant les Ehpad sont issues d'une enquête annuelle ad-hoc réalisée en mars auprès de ces établissements par Santé publique France. La participation à l'enquête est volontaire. Les estimations régionales sont disponibles depuis la saison 2021-22, excepté en 2022-23 pour la Covid-19 [5].

Pour la saison 2025-2026, 368 ESMS ont participé dans la région dont 272 Ehpad soit un taux de participation des Ehpad de 38,7%. Ce taux de participation est légèrement supérieur à celui observé au niveau national (36,8 %).

Grippe et Covid-19 chez les résidents en Ehpad

Lors de la saison 2025-2026, la couverture vaccinale contre la grippe des résidents en Ehpad en région Île-de-France était de 84,9 %, et se situait à un niveau légèrement supérieur à celui du niveau national (83,0 % en France métropolitaine) (Tableau 6, Figure 7). Cette couverture est supérieure aux objectifs de 75 % fixés par l'OMS, néanmoins, une légère baisse de cette couverture était observée dans la région, avec une diminution de 1,5 points par rapport à 2021-2022.

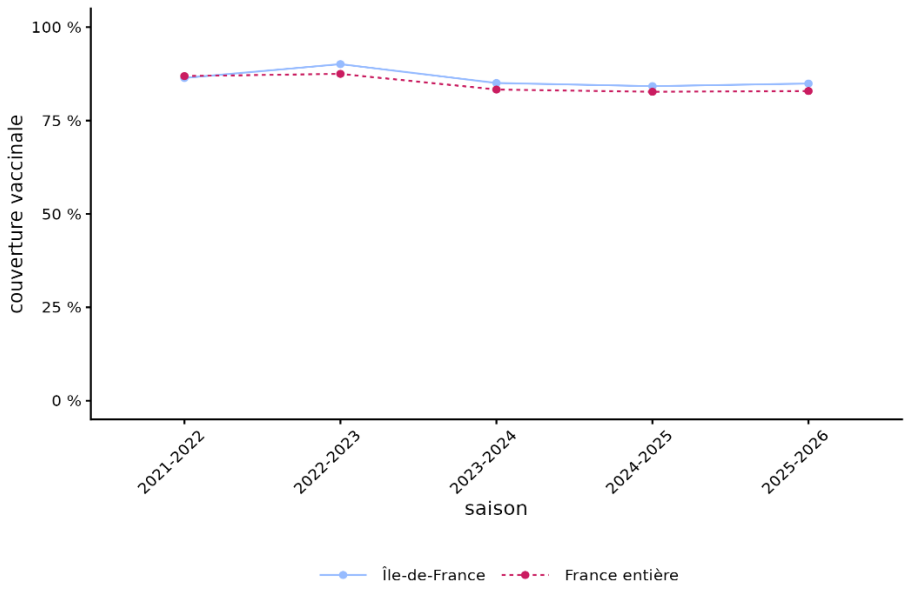
La couverture vaccinale contre la Covid-19 chez les résidents en Ehpad était insuffisante. Lors de la saison 2025-2026, elle a été estimée à 65,0 %, un niveau toutefois légèrement supérieur à celui observé au niveau national (62,8 % en France métropolitaine). Cette couverture s'inscrivait également dans une tendance à la baisse, puisqu'elle était de 70,0 % en 2023-2024 et de 67,3 % en 2024-2025.

Tableau 6. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe et la Covid-19 chez les résidents en Ehpad, saison 2025-2026, région, France

Zone géographique	Grippe	Covid-19
Auvergne-Rhône-Alpes	81,3	61,0
Bourgogne-Franche-Comté	81,9	59,1
Bretagne	86,5	70,4
Centre-Val de Loire	83,3	66,8
Corse*	-	-
Grand Est	80,7	60,4
Hauts-de-France	85,5	66,5
Île-de-France	84,9	65,0
Normandie	83,7	64,0
Nouvelle-Aquitaine	82,8	61,0
Occitanie	82,2	60,3
Pays de la Loire	82,7	66,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	81,2	55,3
La Réunion	62,6	36,3
France métropolitaine	***83,0***	***62,8***
France entière*	***82,9***	***62,6***

* Les données pour la Corse, les Antilles et la Guyane ne sont pas mentionnées en raison de la faible participation des ESMS à l'enquête.
Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Figure 7. Évolution des couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les résidents en Ehpad, saison 2021-2022 à 2025-2026, région Île-de-France et France



Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Grippe et Covid-19 chez les professionnels des Ehpad

Pendant la saison 2025-2026, la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels exerçant en Ehpad était très faible dans la région comme au niveau national, estimée respectivement à 26,5 % et 25,1 % (Tableau 7). Cette couverture était en légère hausse par rapport à la saison 2024-2025 (22,6 %), après une baisse continue depuis 2021-2022. Au cours de cette saison 2021-2022, elle était estimée à 28,9 %.

En France, les analyses par catégories de professionnels montrent, comme habituellement observé, des couvertures vaccinales contre la grippe les plus élevées chez les médecins ou pharmaciens (61,7%), en revanche moins de 25 % des aides-soignants étaient vaccinés (22,5%). La hausse des couvertures vaccinales est observée pour toutes les catégories de professionnels des Ehpad [6]. Concernant les actions de promotion de la vaccination contre la grippe auprès des professionnels, les actions les plus fréquemment proposées par les Ehpad étaient l'organisation de la vaccination pour les professionnels au sein des services (93,6 %) et la pose d'affiche (85,7%). La campagne de vaccination contre la grippe des professionnels était soutenue par l'équipe de direction dans à peine plus de la moitié des Ehpad (53,6 %) (données non disponibles en région en raison de trop faibles effectifs). Les actions pour promouvoir la vaccination des professionnels de santé tendent globalement à être mises en place avec la même fréquence que la saison précédente ou avec une fréquence légèrement plus élevée. Il avait cependant été observé de fortes baisses des nombres d'actions conduites dans les ESMS sur les dernières années [6].

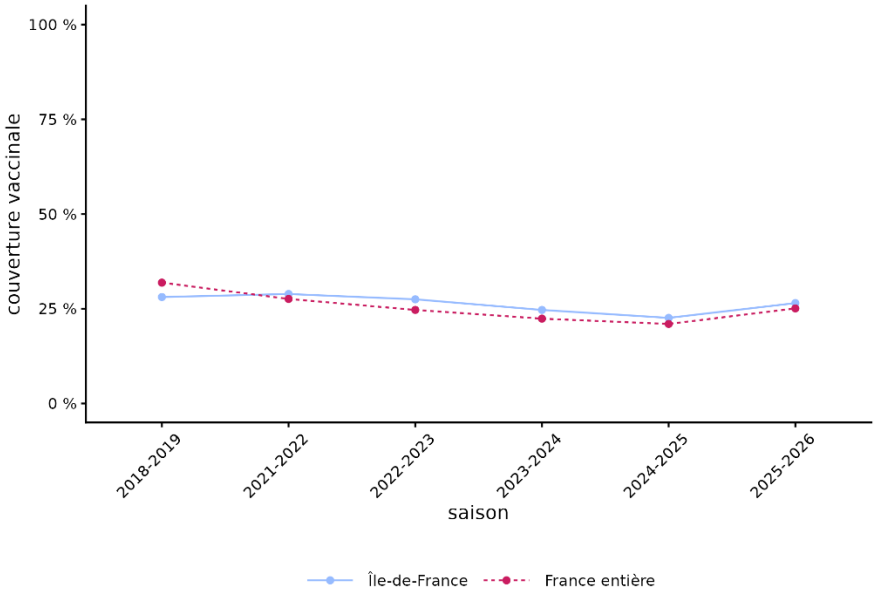
Dans la région, comme en France, la couverture vaccinale contre la Covid-19 chez les professionnels exerçant en Ehpad lors de la saison 2025-2026 était très faible avec moins de 4 % des professionnels vaccinés (Tableau 7). Il convient de noter que seuls 65 % des Ehpad participant ont renseigné des données de vaccination contre la Covid-19 chez les professionnels (contre 93% pour la vaccination grippe) et seuls 24% ont déclaré connaitre complètement ou partiellement l'ensemble des vaccinations contre la Covid-19 réalisées chez les professionnels (contre 56% pour la vaccination grippe). Ceci peut impacter la qualité des données.

Tableau 7. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe et la Covid-19 chez les professionnels exerçant en Ehpad, saison 2025-2026, région, France

Zone géographique	Grippe	Covid-19
Auvergne-Rhône-Alpes	25,2	4,9
Bourgogne-Franche-Comté	25,6	4,2
Bretagne	29,3	4,5
Centre-Val de Loire	25,2	3,2
Corse*	-	-
Grand Est	20,1	3,4
Hauts-de-France	25,1	3,6
Île-de-France	26,5	3,8
Normandie	25,1	4,0
Nouvelle-Aquitaine	26,7	4,9
Occitanie	24,3	4,2
Pays de la Loire	26,2	5,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,2	3,6
La Réunion	3,8	-
France métropolitaine	***25,2***	***4,2***
France entière*	***25,1***	***4,2***

* Les données pour la Corse, les Antilles et la Guyane ne sont pas mentionnées en raison de la faible participation des ESMS à l'enquête.
Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Figure 8. Évolution des couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les professionnels exerçant en Ehpad, saison 2018-2019 à 2025-2026, région Île-de-France et France



Source : enquête de couverture vaccinale contre la grippe et la covid-19 en ESMS, traitement Santé publique France, 2025-2026

Couverture vaccinale contre la grippe des professionnels des établissements hospitaliers

L'indicateur de couverture vaccinale contre la grippe du personnel hospitalier est recueilli dans le cadre de la campagne nationale de mesure des indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) portée par la Haute autorité de santé (HAS).

Lors de la campagne de vaccination 2024-2025, la couverture vaccinale contre la grippe du personnel hospitalier a été estimée à 20 % en France et 19 % en Île-de-France [7].

Les prochaines estimations pour la saison 2025-2026 seront disponibles sur ce lien.

Adhésion à la vaccination

D'après les données du dernier Baromètre de Santé publique France, 82,9 % des adultes Franciliens âgés de 18 à 79 ans se déclaraient très ou plutôt favorables à la vaccination en 2024. Cette adhésion est globalement stable par rapport au niveau estimé en 2021. Cette proportion observée en Île-de-France était la plus élevée de toutes les régions.

L'adhésion à la vaccination était plus élevée chez les 65-79 ans avec 84,9 %, suivis des 18-29 ans avec 84,4 %. Elle était de 81,0 % chez les 30-44 ans et de 82,6 % chez les 45-64 ans

La vaccination contre la Covid-19 et, dans une moindre mesure, celle contre la grippe rassemblent le plus de réticences chez les adultes de 18-79 ans avec respectivement 18,6 % et 5,3 % qui indiquaient être défavorables à ces vaccinations. Chez les personnes âgées de 65 à 79 ans, ces réticences étaient respectivement de 15,3 % et 9,3 %. La réticence à la vaccination contre la grippe était ainsi supérieure chez les séniors par rapport aux 18-64 ans (4,5 %) alors même qu'ils sont ciblés par les recommandations.

L'ensemble des résultats de l'édition 2024 du Baromètre de Santé publique France en région Île-de-France est disponible sur ce lien [8].

Prévention

Santé publique France est étroitement associée à la politique vaccinale pilotée par le ministère chargé de la Santé.

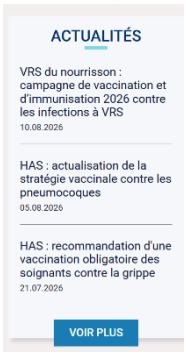
Outre le suivi de la couverture vaccinale, la surveillance épidémiologique des maladies à prévention vaccinale et la gestion des stocks stratégiques de vaccins, Santé publique France est responsable de plusieurs missions dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé :

- **Production de connaissances sur l'adhésion du public et des professionnels de santé** à la vaccination qui permettent d'orienter les actions développées visant à promouvoir la vaccination auprès de ces publics ;
- **Information sur la vaccination et sa promotion** afin de restaurer et maintenir la confiance dans la vaccination ;
- **Identification et promotion d'intervention prometteuses ou efficaces** permettant d'améliorer les couvertures vaccinales pour être au plus près des objectifs fixés par l'OMS et valorisation sur ReperPrev.

Information et promotion de la vaccination

Dans l'objectif d'informer et promouvoir la vaccination auprès du public et des professionnels de santé, Santé publique France met à disposition de nombreux outils.

- ✓ **Le site de référence : vaccination-info-service.fr (VIS)**
- ✓ Avec plus de 40 millions de visites depuis sa mise en ligne en 2017, *vaccination-info-service.fr* est le site de référence sur la vaccination pour le grand public et les professionnels de santé. Régulièrement mis à jour et enrichi en contenus textuels et vidéos, le site comprend un espace à destination du grand public et un autre à destination des professionnels de santé, permettant ainsi à tous d'accéder à des informations fiables et précises sur la vaccination. **Le site consacre également des pages spécifiques aux recommandations vaccinales pour les adultes, femmes enceintes ou en projet de grossesse, ainsi que pour les seniors.**



Chaque année, les deux versions intègrent les nouvelles recommandations publiées dans le calendrier vaccinal. Les informations principales publiées sur la version « professionnel » sont également mises en avant dans l'encart « Actualités » visible en page d'accueil, permettant ainsi un accès direct aux nouveautés publiées.

Pour accompagner la promotion des nouvelles recommandations vaccinales, des outils didactiques sont créés chaque année, notamment sous forme de vidéos expliquant la recommandation et à qui elle se destine précisément.

Pour promouvoir les sites VIS, Santé publique France met à disposition un dépliant d'information, une affiche et deux marque-pages pour la promotion des deux espaces du site, disponibles sur le site de Santé publique France.





- ✓ **Les outils pour les professionnels**



La collection « Repères pour votre pratique » : ces dépliants synthétiques à destination des professionnels de santé font le point sur des recommandations vaccinales spécifiques pour différentes pathologies et à plusieurs stades de la vie (rougeole, femmes enceintes, seniors…).

Ces outils sont à retrouver sur le site de Santé publique France, certains sont disponibles à la commande.

Les outils pour le grand public

Santé publique France possède un large éventail d'outils pour informer le grand public :

→ **Les dépliants d'information « 5 bonnes raisons de se faire vacciner »** répondent aux questions essentielles que peut se poser le grand public sur plusieurs des vaccinations destinées aux adultes (hépatite B, coqueluche femmes enceintes...).

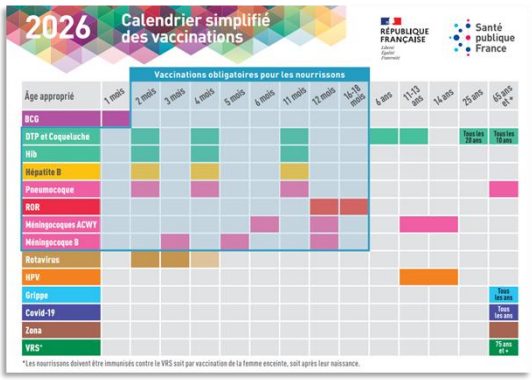




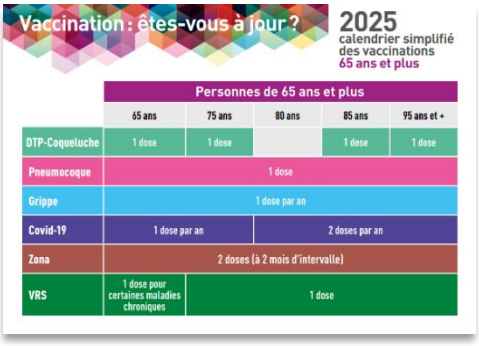
Nouveauté

Une nouvelle vidéo a été publiée sur le site Vaccination-Info service : elle rappelle le schéma vaccinal de la rougeole et son importance notamment chez les adolescents et les jeunes adultes.

La carte postale et l'affiche du calendrier vaccinal, mis à jour tous les ans, permettent à chacun d'identifier les vaccinations indiquées ainsi que le schéma vaccinal préconisé selon son âge et/ou sa situation.
La carte postale est traduite en cinq langues chaque année (arabe, anglais, mandarin, turc et espagnol), disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France.



Pour accompagner les recommandations vaccinales concernant les populations les plus à risque, deux documents ont également été développés concernant la vaccination des **seniors** et la vaccination des **femmes enceintes**.





NB : Les recommandations vaccinales n'ayant pas évolué en 2026 pour les seniors et les femmes enceintes, les versions 2025 sont toujours d'actualité pour ces deux documents.



→ **La brochure « Comprendre la vaccination »** répond simplement aux principales questions sur la vaccination et fait le point sur les maladies à prévention vaccinale.

→ **Des affiches** permettent de communiquer sur divers sujets liés à la vaccination (vaccination en général, rougeole, etc.).



→ **Des vidéos pédagogiques et des vidéos d'experts** sont également disponibles sur le site *vaccination-info-service.fr* pour informer le grand public.

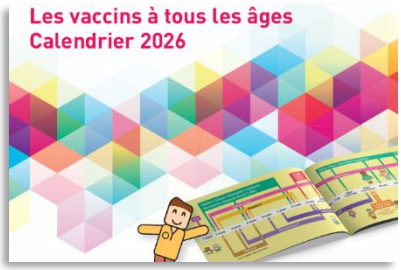
Retrouvez tous nos documents à la commande et en téléchargement sur le site internet de Santé publique France : La vaccination – Santé publique France (santepubliquefrance.fr)

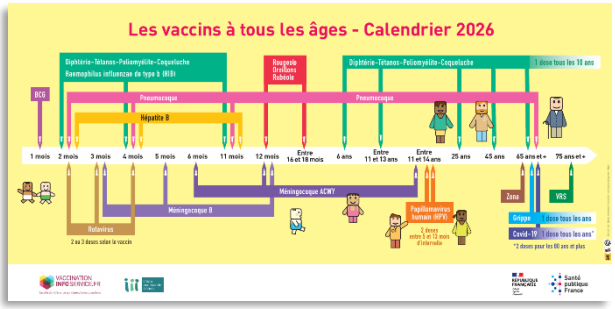
✓ **Les outils pour les populations plus vulnérables**

Dans un souci de prise en compte des inégalités sociales de santé, Santé publique France produit des documents plus simples et pédagogiques pour rendre les informations sur la vaccination accessibles à tous.

De nombreux outils de cette collection « accessible » sont produits en fonction des actualités. Les outils plus pérennes sur la vaccination, disponibles en téléchargement et à la commande sur le site de Santé publique France, sont :

- **Le dépliant et l'affiche « Les vaccins à tous les âges »** qui présentent le schéma vaccinal actualisé sous forme d'une frise chronologique.
- **La brochure « Pour comprendre la vaccination »** qui permet de donner de nombreuses informations pour bien comprendre la vaccination à travers des textes courts et simples et des illustrations.





Tous les outils accessibles (documents et vidéos) de Santé publique France sont disponibles sur l'espace accessible du site : https://www.santepubliquefrance.fr/l-info-accessible-a-tous

Sources de données

Les données relatives à l'adhésion à la vaccination chez les 18-79 ans étaient issues du Baromètre Santé de Santé publique France, édition 2024 [7].

Les couvertures vaccinales, des femmes enceintes, des séniors et des personnes à risque étaient estimées à partir du Datamart de consommation inter-régimes (DCIR) du Système national des donnés de santé (SNDS). Cette base de données, gérée par la CNAM, intègre les remboursements d'actes de soins, y compris les délivrances de vaccins de la quasi-totalité des régimes d'Assurance maladie. En raison de la forte proportion de personnes non affiliées à un régime d'assurance maladie à Mayotte, le DCIR ne permet pas d'obtenir des estimations de couverture vaccinale fiables pour toutes les valences dans ce département. La méthode utilisée pour estimer chacune des couvertures vaccinales est détaillée ici : lien.

La limite majeure des données SNDS-DCIR réside dans le fait qu'elles n'intègrent pas les vaccinations non remboursées. Cela inclut notamment les vaccins administrés dans le cadre de la médecine du travail, certains vaccins administrés dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI), ou en milieu hospitalier - dans les établissements avec pharmacie à usage intérieur (PUI) ou lors de campagnes de vaccination. Ceci peut ainsi conduire à la sous-estimation des estimations de couvertures vaccinales issues des données de remboursement, mais avec un impact variable en fonction des valences vaccinales et des populations**.**

Cet impact est particulièrement fort pour la vaccination contre la grippe des femmes enceintes qui sont suivies par des consultations fréquentes en maternité.

Pour ce qui concerne la vaccination contre le VRS chez la femme enceinte, il est en revanche attendu que les couvertures vaccinales issues des données du SNDS-DCIR soient probablement peu sous-estimées. Ce vaccin étant coûteux, il pourrait être moins souvent fourni gratuitement à l'hôpital ou en maternité. Il n'est, de plus, pas proposé dans un cadre professionnel.

Concernant la vaccination contre la grippe des personnes âgées de 65 ans, les couvertures vaccinales nationales estimées grâce aux données du SNDS-DCIR pour la saison 2020-2021 (60,4%) ont pu être confrontées aux estimations issues du Baromètre de Santé publique France 2021 [9]. Dans cette dernière étude, 65,1% [63,6-66,6] des personnes âgées de 65 à 85 ans ont déclaré avoir été vaccinées contre la grippe lors de la saison 2020-2021. La différence entre les deux estimations pourrait s'expliquer du fait de vaccinations non remboursées (ex : vaccinations réalisées gratuitement dans le cadre professionnel, en milieu hospitalier ou médico-social, ou absence de demande de remboursement), mais pourraient s'expliquer également par un périmètre d'analyse différent (personnes âgées de 65 à 85 ans *vs* 65 ans et plus). De plus, des biais de mémoire (ex : déclaration à tort d'une vaccination contre la grippe qui n'aurait pas réellement été réalisée) ou des biais de désirabilité (réponse donnée pour satisfaire l'enquêteur) ne peuvent être exclus dans le Baromètre de Santé publique France.

Pour la vaccination contre la Covid-19, les personnes vaccinées étaient identifiées via les actes de vaccination. Ces actes ne sont, cependant, pas toujours enregistrés dans la base des remboursements, notamment lorsque les vaccinations sont réalisées dans les établissements sanitaires ou par certains professionnels vaccinateurs. Il est ainsi attendu que les couvertures vaccinales estimées grâce aux données du SNDS soient inférieures aux couvertures vaccinales réelles.

Ces différents exemples montrent que des enquêtes complémentaires restent indispensables pour valider et compléter les estimations issues des données du SNDS-DCIR. Les enquêtes du Baromètre de Santé publique France 2026 et de l'Enquête nationale périnatale 2027 devraient permettre de confronter les estimations de couvertures vaccinales pour plusieurs valences vaccinales et dans diverses populations dans les années à venir.

Bibliographie

[1] Jabagi M, Bertrand M, Gabet A, Kolla E, Olié V, Zureik M. Nirsevimab vs RSVpreF Vaccine for Respiratory Syncytial Virus–Related Hospitalization in Newborns. JAMA. 2026;335(9):787–798. doi:10.1001/jama.2025.24082
[2] Enquête Nationale périnatale 2021. Rapport 2021. Les naissances, le suivi à deux mois et les établissements. https://www.santepubliquefrance.fr/docs/enquetesetudes/enquete-nationale-perinatale-rapport-2021-les-naissances-le-suivi-a-deux-mois-et-les-etablissements
[3] Haute Autorité de Santé - Pneumocoques : une stratégie vaccinale actualisée pour mieux protéger les populations à risque
[4] Haute Autorité de Santé. Grippe saisonnière : évaluation de la pertinence d'une obligation vaccinale. Juillet 2026
[5] Etudes de couverture vaccinale contre la grippe et la Covid-19 des résidents et des professionnels salariés des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), saison 2025-2026 | Santé publique France
[6] Hanguehard R, Fonteneau L, Bonnet N, Levy-Bruhl D, Parent-du-Châtelet I, Vaux S. decreases in influenza vaccination coverage among nursing homes' healthcare workers and in measures implemented to promote influenza vaccination, France, 2007/08 to 2024/25. Eurosurveillance.2026 Mar; 31(12). https://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2026.31.12.2500628
[7] Haute Autorité de Santé. Couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier, campagne 2024-2025
[8] Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024. Édition Île-de-France | Santé publique France
[9] Vaux S, Gautier A, Fonteneau L, Gault G, Gagnière B, Soullier N, et al. Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes de 65 à 85 ans et étude des déterminants, enquête nationale, Baromètre de Santé publique France 2021. Bull Épidémiol Hebd. 2025;(2):16-23. http://beh.santepubliquefrance.fr/f

Pour en savoir plus

- Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2026. Avril 2026.
- Données épidémiologiques sur la grippe
- Données épidémiologiques sur les infections à VRS, Bronchiolite
- Données épidémiologiques sur les infections à pneumocoque
- Données de couvertures vaccinales ; Portail open data Odissé :
  - Couvertures vaccinales des adolescents et adultes depuis 2011 (France, régions, départements) ;
  - Couvertures vaccinales du nourrisson depuis 2018 (France, régions, départements) ;
- Le site de référence sur les vaccinations : vaccination-info-service.fr

Rédaction

Stéphane ÉROUART, Bertrand GAGNIERE, Gaëlle GAULT, Sandrine GAUTIER, Guillaume HEUZE, Virginie DE LAUZUN, Pascaline LOURY, direction des régions
Laure FONTENEAU, Rémi HANGUEHARD, Judith MUELLER, Sophie VAUX, direction des maladies infectieuses
Oriane NASSANY, Sandrine RANDRIAMAMPIANINA, direction de la prévention et de la promotion de la santé

Référent en région : Hassani YOUSSOUF

Pour nous citer : Vaccination des femmes enceintes, des seniors et des adultes à risque. Données 2025. Bulletin. Édition régionale Île-de-France. Saint-Maurice : Santé publique France, 24 p., septembre 2026
Directeur de publication : Étienne POT, directeur général
Date de publication : 20 novembre 2026
Contact : cire-idf@santepubliquefrance.fr